



Diminution du temps de travail et donc de salaire

Par **falco92**, le **13/01/2008** à **21:48**

Bonjour,Voila cela concerne ma petite amie qui est gérante dans une boutique de bijoux fantaisie-perle.Sa patronne lui demande donc depuis plusieurs mois de faire les horaires inventaire etc en gros de faire tourner la boutique, mais voila que sa patronne decide de la renvoyer chez elle a son arriver au travail, car il y as deja une fille (qui travaille de temps en temps, quand elle peux) qui c'est pointer au travail.Elle lui dis egalelement de revenir le soir fermer la boutique puis le lendemain juste pour rouvrir et fermer la boutique.Nous comprenons bien que l'autre fille n'est pas payer autant et que la patronne aimerait, sans doute, que ma petite amie demissionne, d'elle meme, pour ne pas payer le chomage et sans doute aussi car ma petite amie viens de tomber enceinte ce qui veut dire conger maternité a payer.J'aurais donc voulu savoir si il y avait quelque chose a faire car changer de travail en étant enceinte n'es sans doute pas tres facile